



# L'école et les valeurs

Jean-Christophe Torres  
Proviseur du lycée Gay-Lussac à Limoges



L'heure est aujourd'hui, avec gravité et urgence, à la mobilisation pour les valeurs de la République. Et cette exigence, cet appel procèdent de plusieurs voix, invitent les acteurs de l'école à porter leur attention sur plusieurs fronts. La première ligne de faille se situe au sein même de la fraternité sociale, dans le creux à vif des affirmations identitaires. Entre les parents et l'école, entre les valeurs instituées et les réalités produites se nouent désormais des difficultés insolubles et des souffrances jusqu'alors muettes. Mais cette part d'indicible se fait désormais entendre. En une irruption brutale, elle gangrène notre société par des comportements et des positions assumées, gagne jusqu'à nos salles de classes et nos cours de récréation : balayant l'illusion d'un consensus républicain, mettant à terre le formalisme d'une démocratie jusqu'alors un peu trop sûre d'elle-même. Car c'est bien la fraternité qui est aujourd'hui menacée, la capacité à partager un monde commun et à relier - *reli-gare* : étymologie même du mot religion - des individus en quête d'un sens commun. Seule l'école peut reconstruire ce lien qui doit être, qui ne peut qu'être réaffirmé dans un cadre de stricte laïcité. Si les « hussards noirs » de la République devaient, en leur temps, combattre une religion instituée et faire une place à la libre pensée, nous sommes

aujourd'hui confrontés à une toute autre perspective. Car le cœur du sujet est celui de la liberté d'expression, prise dans cette contradiction terrible entre la nécessité de la suspendre face à ce qui la menace directement - au risque de la contredire dans les faits par l'instauration d'une police des consciences - et la volonté de la maintenir coûte que coûte - au risque de laisser se propager le poison de son négationnisme. Et c'est bien l'école qui doit trancher ce nœud gordien, prendre clairement position pour l'une ou l'autre des postures éducatives.

Le défi est donc grand, la tâche urgente et sensible pour une institution peu accoutumée aux révolutions et à la fièvre des grands soirs. Et c'est d'abord une question éducative, au sens le plus fort de ce terme, qu'il convient de poser : com-



Alors ce  
Cours sur  
la liberté  
d'expression  
?



Super dur  
de ne pas  
sanctionner  
les  
bavardages !...

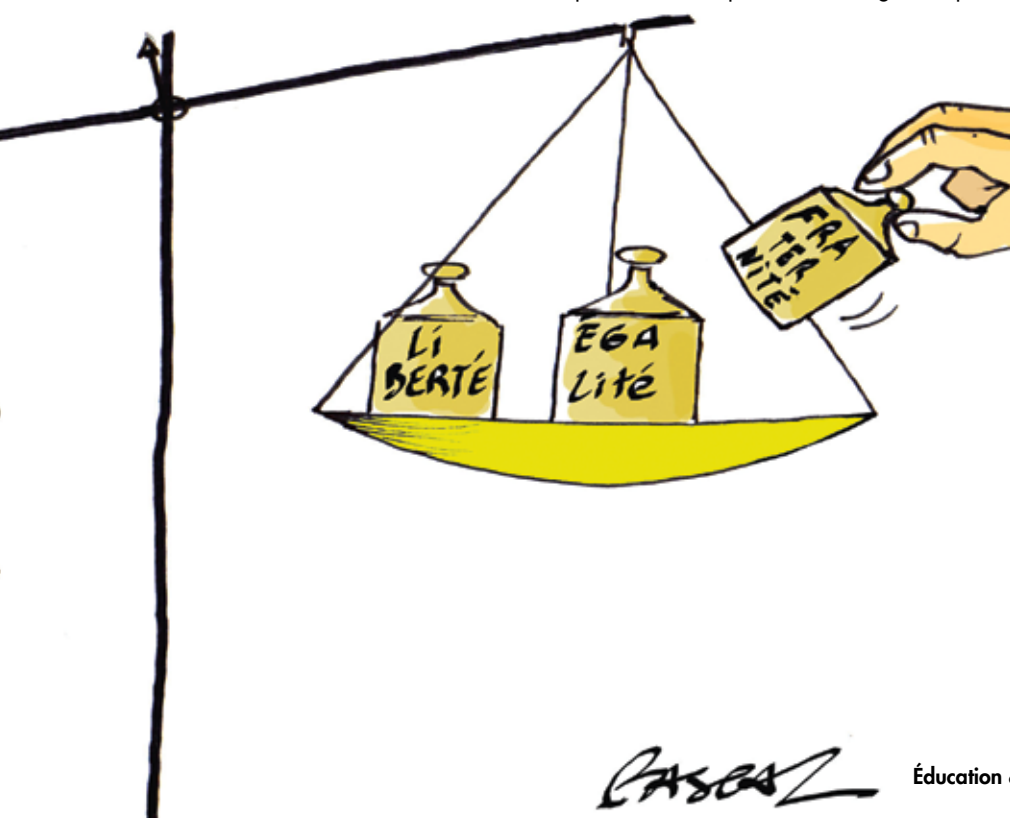
Pascal

ment enseigner la morale? Comment, au-delà d'un strict enseignement, faire vivre les valeurs de la République dans les établissements afin de faire adopter par nos élèves les bonnes postures et les opinions éclairées? Plutôt que de céder à la tentation d'un catéchisme laïc qui contreviendrait dans les actes à la liberté de conscience, suivons le conseil de Condorcet: « généreux amis de l'égalité, de la liberté, réunissez-vous pour obtenir de la puissance publique une instruction qui rende la raison populaire ou craignez de perdre bientôt tout le fruit de vos nobles efforts » <sup>(1)</sup>. La recommandation qui nous est faite est avisée: éviter de tomber dans le travers du dogmatisme, de renouer avec le « modèle

spartiate » d'une République unanimiste prônée par les Jacobins et que Condorcet fut, justement, en son temps le premier à combattre. Laissons au sens critique, au pluralisme des idées le loisir de suivre ses multiples cours dans les cœurs et les esprits. Confions à l'Éducation nationale la tâche de préserver, comme un trésor, la spontanéité et l'authenticité de chaque élève à se représenter son monde, le droit de chaque famille à transmettre l'héritage de sa culture dans l'espace intime d'une éducation parentale à laquelle l'école ne saurait se substituer: « on commettrait une véritable injustice en donnant à la majorité réelle des chefs de famille <sup>(2)</sup>, et plus encore en confiant à celle de leurs représentants le pouvoir d'obliger les pères

à renoncer au droit d'élever eux-mêmes leur famille » <sup>(3)</sup>. Mais protégeons en revanche chaque enfant de tout endoctrinement par la confiance que lui et ses parents doivent conserver à notre institution, par la soumission que chacun doit avoir envers les lois juridiques et la règle de la vérité scientifique. Telle doit être l'unique voie, le chemin étroit et pédagogiquement complexe d'une éducation morale compatible avec une démocratie moderne. Il convient, d'une part, de conforter l'autorité parentale, et à travers elle la liberté d'expression contre tout dogmatisme public potentiellement ruineux pour sa propre cause. Il importe, d'autre part, de prévenir et de contredire toute pensée attentatoire à cette liberté d'expression elle-même. L'unique réponse républicaine à cette alternative s'appelle *l'instruction publique* - que Condorcet distingue clairement de l'Éducation nationale.

Mais la difficulté qui se pose alors à l'institution scolaire est celle de sa propre iniquité. Car comment instituer la morale à l'école, instruire chaque citoyen et lui permettre d'acquérir un socle commun de compétences républicaines si des différences sont faites entre les élèves? Tel est le péché originel de notre école, historiquement validé par l'élitisme républicain, légitimement dénoncé dans les enquêtes PISA et enfin reconnu par les politiques éducatives. L'école républicaine ne saura pleinement éduquer aux valeurs de la république que lorsqu'elle parviendra elle-même à respecter l'égalité des élèves. Sans cette condition, la perception même de l'institution par les familles et les bénéficiaires de ce service public ne pour-



Pascal

ra être crédible et efficace. La réduction des inégalités scolaires est donc bien à la fois un enjeu éducatif et politique. Il se joue à travers lui tout le crédit d'une fraternité républicaine « réelle » et non plus « formelle », effective pour tout élève et non pas virtuellement énoncée à chaque circonstance de crise sociale. L'actuelle réforme du collège présente donc le mérite éminent de poser le vrai problème, de lui donner toute sa place : le scandale éducatif d'une école inéquitable et injuste, inefficace pour les plus fragiles et acquise - voire réservée... - à ceux qui ont le moins besoin « d'instruction publique » parce qu'ils disposent d'un meilleur capital culturel. On peut, en revanche, exprimer un certain scepticisme sur l'analyse qui est faite des filières d'excellence : garantie jusqu'alors, pour les élèves les plus modestes, d'un potentiel « ascenseur culturel » leur permettant justement de compenser les insuffisances sociologiques.

Là est fondamentalement le nœud de la problématique : dans le triptyque des valeurs, quel statut convient-il de donner à la fraternité ? Faut-il partir d'elle comme d'une exigence première, d'une assise postulée initialement et de laquelle il s'agirait de déduire une égalité identitaire et une liberté collectiviste ? Cette question n'est en fait pas nouvelle. Elle se trouvait déjà au centre des oppositions entre les Montagnards et Condorcet. Pour ce dernier en effet : « l'égalité absolue dans l'éducation ne peut exister que chez des peuples où les travaux de la société sont exercés par des esclaves » <sup>(4)</sup>. Instaurer un tel principe au départ de toute démarche éducative, c'est mécaniquement niveler les aspirations et uniformiser les perspectives de développement individuel. La grandeur de Condorcet, son courage politique, furent d'avoir conçu la République autrement : comme une association de citoyens formés pour repenser les lois autant que pour s'y soumettre, éduqués à l'esprit critique davantage qu'à l'adhésion aux principes. La raison plus que l'enthousiasme, la liberté de jugement plus que la fraternité postulée, la liberté de choix plus que l'égalité imposée : telles sont les bases de la Nation conçue par Condorcet.

Revenir à la volonté politique de supprimer les filières dites « d'excellence », de ne plus permettre aux élèves et aux familles qui le souhaitent d'accomplir en toute bonne foi républicaine une « distinc-

tion scolaire », c'est donc se méprendre sur la nature concrète de l'égalité. Nous ne vivons pas, nous ne souhaiterions pas vivre dans une société lacédémonienne où chaque citoyen serait mathématiquement « l'égal » des autres, où nulle hiérarchie entre pairs ne subsisterait, où chacun serait corps et âme dévoué à l'État, où tous seraient supposés vouloir les mêmes choses et avoir les mêmes goûts. Parce que notre République est pluraliste, parce que les citoyens qui la composent sont pluriels, parce que les enfants en devenir sont indécis dans leurs aspirations, notre école doit préserver l'expression des choix et l'affirmation des différences. Toute la difficulté de sa tâche consiste alors, non à égaliser arbitrairement tous les parcours, mais à permettre à chacun - quelle que puisse être son origine - de pouvoir se différencier tout aussi bien que les autres dans une recherche d'excellence aux multiples aspects. L'égalité ainsi comprise est donc de départ plus que de destination, de condition plus que de situation.

La question des valeurs interroge donc, en miroir et en retour, une école aux assises encore trop indécises, trop incertaine sur ses propres fondements. Toute la difficulté réside alors dans la conciliation complexe entre la liberté - celle des établissements, des équipes, des élèves... - et l'équité des parcours, entre la fraternité postulée et l'accompagnement personnalisé de chacun. Il s'agit bien ici, au final, de repenser notre institution républicaine à la mesure d'un bouleversement majeur qui oblige à une réinterprétation, à une explication nouvelle de ses principes fondateurs. □



- 1 Condorcet, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*.
- 2 Issue d'un suffrage.
- 3 Op cit.
- 4 Op cit.